

	Gestion de produits	Document	IT-4.0-02
		Création	03-04-08
		Version	3

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Sauf avis contraire écrit de la part du client dans les 3 jours, toute commande écrite ou verbale est considérée comme définitive.

En ce qui concerne les commandes **sur appel**, les marchandises commandées doivent absolument être absorbées dans les 12 mois qui suivent la date de la commande. Passé ce délai CAPSA se réserve le droit de livrer et facturer les marchandises non appelées et le client a l'obligation de les réceptionner et de les payer.

Les livraisons pourront être faites avec une tolérance de plus ou moins 10% sur la quantité commandée. Un choix erroné de la part du client n'engage pas notre responsabilité.

La résiliation du contrat pour cause de retard de la livraison n'est pas valable, les frais engagés seront facturés.

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelque raison que ce soit, hormis le remplacement sans frais de la marchandise retournée dans les 8 jours après livraison, et reconnue défectueuse.

En ce qui concerne les pièces qui nous sont remises pour y effectuer des travaux de reprises, la responsabilité de CAPSA n'est engagée que sur la valeur des travaux effectués sur celles-ci.

Sauf arrangement spécial à partir d'un cahier des charges ou d'une spécification technique convenue entre les parties, la norme CAPSA en vigueur pour le contrôle correspond un NQA de 1.5 Niveau II.

Nous déclinons toute responsabilité pour les défauts découlant d'une mauvaise utilisation et/ou mauvaise manutention.

La marchandise chez le client reste propriété de CAPSA aussi longtemps qu'elle n'est pas payée.

REMISES ET MAJORATIONS

Nos tarifs sont calculés pour certaines quantités de pièces, toute série supérieure ou inférieure fera l'objet de remise ou de majoration selon cas (la TVA n'est pas comprise dans nos prix).

Par contre, toute expédition facturée fera l'objet d'une **facturation minimale de Chf 80.-, frais d'expédition en sus.**

EXPEDITION

Pour la Suisse: participation aux frais d'emballage et de port selon tarif postal, **minimum Chf 10.-** par colis
port exprès facturé en sus

Pour l'étranger: envois en port dû

Tous les envois tant pour la Suisse que pour l'étranger sont systématiquement assurés aux frais du destinataire, **sauf indication contraire par écrit.**

PAIEMENT

Sauf arrangement spécial, toute facture ou relevé mensuel est payable à **30 jours NET, sans aucune déduction.**

PREMIERE LIVRAISON

Sauf arrangement spécial, la première livraison se fera par paiement d'avance ou contre remboursement.

En cas de retard de paiement, nous nous réservons la possibilité de calculer des intérêts proportionnels dès le 30ème jour.